

Danger Grave

mars 31, 2012

Le désir de certains prêtres dans la Fraternité Saint Pie X de rechercher un accord pratique avec les autorités de l'Eglise sans accord doctrinal semble être une tentation apte à se reproduire. Pendant des années Monseigneur Fellay en tant que Supérieur Général de la Fraternité en a refusé l'idée, mais lorsqu'il a dit à Winona le 2 février que Rome est disposée à accepter la Fraternité telle qu'elle est, et que Rome est prête à satisfaire « toutes les demandes de la Fraternité . . . au niveau pratique », Rome semble bien présenter une fois de plus la même tentation.

Cependant, plusieurs parmi vous connaîtront les dernières nouvelles de Rome, et, à moins que le Vatican ne joue une partie de cartes avec la Fraternité Saint Pie X, Rome a annoncé vendredi dernier, le 16 mars, qu'elle a trouvé que la réponse de janvier de Monseigneur Fellay à son Préambule Doctrinal du 14 septembre de l'année dernière « n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et la dite Fraternité ». Et le Vatican a donné à la Fraternité Saint Pie X un mois pour « clarifier sa position » et éviter ainsi « une rupture aux conséquences douloureuses et incalculables ».

Mais que se passerait-il si Rome tout d'un coup n'exigeait plus l'acceptation du Concile et de la Nouvelle Messe ? Si Rome se mettait inopinément à dire : « Bien. Nous avons réfléchi à tout cela. Rentrez dans l'Eglise tels quels. Nous vous accorderons la liberté de critiquer le Concile tant que vous voudrez, et de célébrer exclusivement la Messe de St Pie V. Mais rentrez donc ! » Cela pourrait être assez rusé de la part de Rome, car comment la Fraternité pourrait-elle refuser une telle offre sans paraître incohérente et pleine d'ingratitude ? Et cependant, sous peine de mort elle devrait refuser. Peine de mort ? Expression forte. Mais voici à ce

sujet un commentaire de Monseigneur Lefebvre.

Le 5 mai 1988, il signa avec celui qui était alors le Cardinal Ratzinger le protocole (première rédaction provisoire) d'un accord pratique Rome-Fraternité. Le 6 mai il revint sur sa signature (provisoire). Le 13 juin, il dit : « Avec le protocole du 5 mai nous étions bientôt morts. Nous n'aurions pas duré un an. Jusqu'à présent la Fraternité est unie, mais avec ce protocole **nous aurions été tenus de multiplier les contacts avec eux, il y aurait eu la division à l'intérieur de la Fraternité, tout aurait été une cause de division** (caractères gras ajoutés). De nombreuses vocations seraient venues vers nous à cause de notre union à Rome, mais de telles vocations n'auraient toléré aucun désaccord avec Rome – ce qui aurait provoqué la division. Dans la situation actuelle, les vocations se trient d'elles-mêmes avant de nous rejoindre » (ce qui est encore le cas dans les séminaires de la Fraternité).

Et pourquoi une telle division ? La guerre parmi les vocations n'en aurait été qu'une occasion parmi d'innombrables autres. Evidemment, parce que le Protocole du 5 mai aurait signifié un accord pratique reposant sur un désaccord doctrinal qui est radical : entre la religion de Dieu et la religion de l'homme. Monseigneur Lefebvre continuait : « Ils sont en train de nous tirer vers le Concile . . . tandis que **de notre côté nous sommes en train de sauver la Fraternité et la Tradition en faisant attention de garder nos distances** » (caractères gras ajoutés). Pourquoi alors Monseigneur Lefebvre a-t-il jamais recherché un tel accord ? Il continuait : « Nous avons fait un effort honnête pour garder la Tradition tout en restant dans l'Eglise officielle. Cela s'est avéré impossible. Ils n'ont pas changé, si ce n'est en pire. »

Et ont-ils changé depuis 1988 ? Beaucoup penseraient, seulement en pire encore.

Kyrie eleison.